



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

6
MOTION

Groupe politique CSV

Député : Laurent Mosar

Dépôt : 23.03.2023

Interpellat° - Perspectives
économie luxembourgeoise

La Chambre des Député(e)s,

- Considérant que les fonds de droit luxembourgeois sont soumis à une taxe d'abonnement, qui peut être réduite sous certaines conditions ;
- Considérant que cette taxe d'abonnement constitue un désavantage concurrentiel pour le Luxembourg par rapport à d'autres centres financiers et que compte-tenu de l'importance de la place financière luxembourgeoise pour l'économie du pays, il est capital d'assurer le futur de l'industrie des fonds ;
- Constatant que très peu de fonds de droit luxembourgeois profitent d'une taxe d'abonnement réduite ;
- Considérant dès lors que les conditions d'accès actuelles à la taxe d'abonnement réduite sont à considérer comme un échec de la politique du Gouvernement ;
- Rappelant que le combat contre la crise climatique est l'un des plus grands défis de notre époque ;

Invite le Gouvernement

- A faire bénéficier les fonds de droit luxembourgeois qui remplissent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels qu'établis au niveau de l'Union européenne d'une taxe d'abonnement à un taux de 0%.


Laurent Mosar


Octavie Modest


S. Gilles


Hans Hansen


Martine Hansen